

# Aménagement du Territoire, Logement, Energie, Mobilité et Environnement

## *Des quartiers durables pour la Ville de Charleroi*

### **Introduction**

La qualité de vie, cela passe aussi par un environnement de qualité. Notre environnement, nous le voulons agréable afin qu'il puisse nous assurer un maximum de bien-être et de convivialité. Ceci concerne tous nos quartiers mais plus globalement aussi le bruit, les odeurs, la propreté, l'eau, les déchets, les modes de déplacement et la sécurité routière. Si Charleroi est une ville très verte, ce n'est pas très visible, et peu d'habitants en profitent réellement, tant la ville est sale, bruyante et polluée. Pourtant, des choix mieux avisés, de petites actions bien ciblées, avec le soutien des habitants, des mesures et des services bien coordonnés dans un plan d'ensemble, ambitieux mais pas trop coûteux rendraient rapidement nos quartiers plus agréables à vivre. C'est une de nos grandes priorités.

**Nous proposons de transformer progressivement tous les quartiers de Charleroi en éco-quartiers pour que la vie y soit plus agréable.**

Chacun des 55 quartiers de Charleroi a ses caractéristiques, ses particularités, de Goutroux à la Ville basse, en passant par Gilly Sart-Allet ou Gosselies. Et chacun a des atouts à valoriser pour que le quartier devienne progressivement devenir un éco-quartier plus agréable à vivre. C'est un ouvrage de longue haleine. C'est pourquoi nous proposons de concrétiser une mesure phare par quartier, choisie en concertation avec les habitants, et d'y consacrer les moyens budgétaires nécessaires.

Un éco-quartier ? Il s'agit d'une conception nouvelle des quartiers plus sûrs et plus agréables à vivre, élaborée en concertation avec les habitants, avec des espaces verts de qualité et respectant la biodiversité. Il s'agit de quartier à haute performance énergétique, favorisant les modes de circulation peu polluants et apaisants, à basse consommation d'énergie et utilisant au maximum les énergies renouvelables. On y recherche aussi une plus grande mixité sociale, une meilleure régulation du logement, des aménagements publics plus conviviaux, avec par exemple des trottoirs plus larges, un éclairage plus doux, avec une nature plus libre, plutôt que de taxer les pots de fleurs comme la Ville l'a fait en 2012 dans le piétonnier de la rue de Dampremy. Le service éco-citoyen assuré par Charleroi Nature contribuera, par ses actions de formation et de sensibilisation, à soutenir cette dynamique dans chaque quartier.

**Nous proposons de revoir la structure du territoire de la Ville, le lien entre les quartiers, la destination des friches industrielles assainies, pour rendre la ville durable.**

Notre ville compte de nombreux terrains inutilisés (anciennes friches industrielles, bâtiments inoccupés, terrains vagues, anciennes lignes de chemin de fer...) ou très mal valorisés (terris, zones d'activités économiques, espaces publics). Ces espaces offrent des potentialités importantes pour créer une nouvelle structure de la ville, pour mieux relier certains quartiers entre eux, pour mieux intégrer les entreprises non polluantes et les lieux de loisirs et de détente au sein du tissu urbain, pour réduire nos besoins de déplacements automobiles grâce à un réseau urbain carolo intégrant train, tram, bus, et mobilité douce.

Le projet de schéma de structure identifie une ceinture de grands projets autour du petit ring. C'est une idée intéressante, mais il faudra être attentif à sa mise en œuvre, d'une part, pour créer une continuité avec les quartiers voisins et accueillir suffisamment de logements, d'autre part, pour que des investissements soient aussi réalisés dans tous les autres quartiers de la ville.

**Nous proposons de rendre les quartiers dans lesquels chacun peut s'impliquer, plus conviviaux et plus sûrs.**

Pour les écologistes, vivre dans un climat de sécurité est un droit absolu. Chacun doit pouvoir vivre et se déplacer dans son quartier sans craindre pour son intégrité physique ou morale. A côté de l'action de la Police sur le terrain et dans les quartiers, les aménagements concertés des quartiers, rues et places contribuent aussi à cette sécurité, de même que le bon entretien des routes, trottoirs et espaces publics. Il est aussi essentiel d'accorder la plus grande attention à la propreté (installer des poubelles, les entretenir, nettoyer les rues, les espaces publics, les trottoirs) et à la lutte contre les incivilités environnementales. Cela contribuera également au sentiment de sécurité.

ECOLO veut renforcer la police de proximité, notamment en multipliant les patrouilles non motorisées, en augmentant la présence des agents de quartier dans de larges plages horaires, ainsi qu'en organisant la participation des policiers à la vie de la communauté. Pour garantir le respect des règlements de police administrative, la commune doit passer par un travail de collaboration plus étroite entre la Police et les agents constatateurs et sanctionneurs de l'Administration. C'est indispensable pour s'assurer que les incivilités soient constatées et sanctionnées et permettre de lutter contre le sentiment d'impuissance et l'impunité dont bénéficient parfois certains contrevenants. Les comportements inappropriés, agressifs et dangereux au volant sont problématiques et considérés comme tels par plus de la moitié des Wallons et Bruxellois. Pour assurer la sécurité routière, ECOLO veut combattre ces comportements et intégrer la « sécurité routière » et la mobilité douce dans toutes les décisions en matière d'aménagement du territoire et dans les aménagements routiers.

**Nous proposons de favoriser l'accès à une alimentation plus durable pour tous.**

Chacun a droit à une alimentation de qualité, et contrairement à ce que l'on pense, elle n'est pas coûteuse : meilleur choix d'aliments, bonnes petites recettes, utilisation de produits de saison et de la région, productions personnelles du jardin redonnant le plaisir du bon repas. La Ville peut y contribuer par des potagers collectifs, des cours de cuisine et de jardinage, par le soutien aux achats groupés, par des échanges d'expérience sur les jardins sans pesticide par exemple. C'est aussi un volet de la qualité de la vie qui doit être accessible à tous.

**Nous proposons de vous aider à réduire votre facture d'énergie.**

Les ménages de Charleroi peuvent consacrer jusqu'à 15% de leurs revenus pour l'électricité, le gaz et le mazout, c'est énorme ! Or, il existe des possibilités de réduire sa facture, en isolant, en réglant son chauffage, en choisissant un fournisseur meilleur marché ou en participant à des achats groupés. La Ville peut vous conseiller, vous aider dans vos démarches. Et consommer moins, c'est bon pour l'environnement, et pour le portefeuille. C'est pourquoi nous proposons de faire de Charleroi une ville pilote en énergie durable.

## 1. Un territoire et des quartiers durables

Aujourd'hui, nous devons relever des défis énergétiques, démographiques, agricoles, environnementaux, sociaux, financiers... L'aménagement du territoire, en tant que facteur d'organisation du vivre ensemble, doit donc être revu à la lumière des nouveaux défis qui s'imposent à nous, tout comme les outils communaux d'aménagement du territoire (schéma de structure, plan communal d'aménagement, règlement communal d'urbanisme...).

L'objectif est de faire éclore une prospérité réinventée, moins consommatrice d'espaces et de ressources et plus axée sur la qualité de vie et le développement des liens sociaux. Cela implique d'accorder une grande attention à la conception et à l'agrément des espaces publics et du bâti ainsi qu'à la qualité de l'environnement et des paysages.

Pour ECOLO, l'aménagement du territoire doit permettre de répondre aux défis du 21<sup>ème</sup> siècle, à savoir l'essor démographique, les changements climatiques, les économies d'énergie et la production d'énergie renouvelable, une nouvelle mobilité basée sur les déplacements doux, la cohésion sociale et le développement économique, la production en suffisance d'une alimentation de qualité, le maintien de la biodiversité. Le projet de schéma de structure et le futur règlement communal d'urbanisme doivent beaucoup mieux prendre ces éléments en compte.

Le projet d'ECOLO porte notamment sur l'utilisation judicieuse et la valorisation, pour le plus grand nombre, des territoires à haut potentiel de développement. Ces espaces, urbains et ruraux, doivent être aménagés de manière à exploiter le potentiel des zones à urbaniser, en s'attachant à développer la proximité des services et une desserte efficace des transports en commun. C'est sur ces sites à haut potentiel de développement qu'il convient d'agir, via une politique foncière active, sans susciter de spéculation, avec pour priorité la densification des espaces, notamment sur l'anneau des grands projets. Parallèlement, il faut freiner l'extension de l'urbanisation de certains quartiers dans les première et seconde couronnes d'urbanisation et gérer correctement la densification des espaces pour permettre le maintien de l'agriculture là où elle existe et la création de zones vertes jusque dans le cœur de la ville elle-même.

Concrètement, ECOLO propose :

- ❖ Une intégration du développement durable plus profonde dans les outils de gestion du territoire (schéma de structure et la révision du plan de secteur de Charleroi, plans communaux d'aménagement,...).
- ❖ Réfléchir les nouvelles implantations d'infrastructures (école secondaire, hôpital, hall sportif ; musée, centre de congrès ...) en partenariat avec les communes du bassin de vie afin de rationaliser l'utilisation du sol et les dépenses financières.
- ❖ Localiser les activités économiques en fonction de leur accessibilité.
- ❖ « Reconstruire la ville sur la ville » par des opérations de déconstruction / reconstruction tout en maintenant les bâtiments patrimoniaux et la qualité du cadre de vie dans le quartier. Ces opérations porteront en priorité sur les friches et les zones mal urbanisées qui offrent le meilleur potentiel.
- ❖ Améliorer la qualité des espaces publics.
- ❖ Développer un réseau structurant de transports en commun.
- ❖ Créer des éco-quartiers dans les zones qui feront l'objet de projets d'urbanisation importants.
- ❖ Densifier l'habitat autour du centre ville, des gares, des lignes de trams et de Métrobus afin de tendre vers les standards du développement durable et d'assurer une mixité culturelle et sociale dans ces quartiers.
- ❖ Utiliser de façon plus intensive l'espace dédié à l'activité économique en travaillant sur le mode d'implantation et l'urbanisme : de 15 à 20 % des surfaces utilisées peuvent être épargnées par des aménagements plus judicieux. Une occupation plus dense des parcelles par les entreprises (au moins 70% de la surface bâtie ou occupée) sera aussi exigée afin d'utiliser l'espace avec plus de parcimonie.
- ❖ Réaliser un schéma de développement commercial local définissant les pôles d'intérêt régional, local, ou résidentiel afin de mener une politique en adéquation avec les particularités de chacune de ces zones.

- ❖ Assurer une perméabilité maximale des parcelles nouvellement bâties ou, à défaut, imposer des mesures compensatoires (toitures vertes, création d'espaces verts perméables, parkings semi-drainants...) limitant l'impact négatif de la nouvelle construction sur les risques d'inondations, notamment pour éviter les inondations dans les fonds de vallée comme à Couillet, Marcinelle et Dampremy.
- ❖ Réaliser les aménagements nécessaires tels que les bassins d'orage et de rétention d'eau, et là où c'est possible, séparer les eaux usées des eaux de pluie.
- ❖ Soutenir l'installation, l'aménagement et la restauration des citernes d'eau de pluie et l'utilisation de l'eau de pluie pour des usages non alimentaires comme l'arrosage, les toilettes et les lave-linges. Ce soutien doit être accompagné d'un guide des bonnes pratiques pour que les citernes jouent effectivement le rôle de bassin d'orage décentralisé et que l'eau de pluie soit utilisée dans les meilleures conditions.
- ❖ Utiliser les outils urbanistiques pour limiter la pression publicitaire (moteur de consommation) dans la commune.

### Une ville dont le cœur bat

Les zonings industriels et les grandes surfaces se sont développées à l'extérieur de la ville, entraînant une paupérisation et un abandon de l'habitat. Après Ville 2, City-Nord, Cora et l'aéropole, il est urgentissime de ramener des activités économiques et des petits commerces dans les quartiers, sans oublier les services de proximité comme la poste, les crèches...

Concrètement ECOLO propose de :

- ❖ Ramener l'activité tertiaire dans le centre ville de Charleroi et l'anneau des grands projets, plutôt que sur l'aéropole qui doit être réservé aux activités économiques et plus industrielles, et les activités de recherche qui les soutiennent, comme dans le secteur de la génétique, de la microbiologie ou de la mécanique par exemple.
- ❖ Redévelopper les activités économiques et industrielles sur les zones industrielles existantes proches de la ville (sites sidérurgiques à Marcinelle et Marchienne, meilleure valorisation du technopôle Villette, réutilisation des terrains du Port autonome le long du canal et de la Sambre...). Il faudra toutefois veiller à la bonne intégration de ces activités dans le tissu urbain, notamment par des zones tampons et autres aménagements pour assurer une bonne transition entre les zones d'habitat et les entreprises industrielles.
- ❖ Privilégier l'implantation d'activités économiques mixtes (non industrielles de type petit artisanat ...) dans le tissu urbain et dans les quartiers grâce, par exemple, à la réhabilitation d'anciennes friches de petite et moyenne tailles telles que la verrerie de la Discipline, le Martinet, la fonderie Giot, les ateliers Allard, etc.
- ❖ Mieux valoriser et intégrer dans l'environnement les activités industrielles dans les zones existantes.
- ❖ Favoriser les commerces de proximité comme une réelle alternative aux grandes surfaces et situer les centres commerciaux en extension de sites existants ou dans des projets urbains directement greffés sur les rues commerçantes existantes.
- ❖ Soutenir le maintien et la création des services de proximités dans les quartiers.
- ❖ Aménager une zone basse émission sur l'intra-ring.

### Garantir un milieu de vie de qualité dans nos 55 quartiers

De nombreux quartiers sont délaissés. Certains sont mêmes déstructurés par la présence importante de friches industrielles et urbaines. Nous proposons d'aménager des éco-quartiers sur l'exemple d'expériences menées à l'étranger (Fribourg, Copenhague, Angleterre, etc.), soit par des actions ponctuelles de rénovation et modernisation dans les quartiers existants, soit par la création de nouveaux quartiers dans les zones à ré-urbaniser. Dans chaque quartier existant, nous proposons de réaliser une action phare de transition vers l'éco-quartier, à débattre avec les habitants, par exemple sur base d'un catalogue de mesures établies par la Ville pour plus d'espaces verts publics, des jardins partagés, des rues plus fleuries, des trottoirs entretenus, des espaces enfants admis, des friches assainies, des façades embellies, des chauffages urbains non polluants, des entreprises non polluantes, une réelle accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et des petits commerces près de chez soi. Ces quartiers doivent aussi permettre aux enfants et aux parents de se réapproprier la rue sans danger ; d'agencer durant les vacances des 'rues enfants admis' là où les trottoirs sont assez

larges et d'ouvrir les cours d'école aux animations organisées. Dans les nouveaux quartiers, nous proposons d'emblée d'être très volontaristes sur le plan énergétique (constructions passives ou à énergie positive) et sur le plan de la mobilité (priorité absolue à la mobilité douce, accès limité aux voitures, comme cela se fait dans d'autres villes européennes) et de la qualité des espaces verts, intégrés dans un maillage vert et bleu ; et avec si possible une bonne implication des futurs occupants dans la conception du projet.

Concrètement ECOLO propose :

- ❖ La création de « schéma directeur d'aménagement durable » dans chacun des 55 quartiers de Charleroi en y associant les citoyens. Ce schéma donnera le chemin à suivre pour transformer progressivement chaque quartier en éco-quartier.
- ❖ Dans chaque quartier existant, nous proposons de réaliser une action phare de transition vers l'éco-quartier, à débattre avec les habitants, par exemple sur base d'un catalogue de mesures établies par la Ville. Il s'agit d'assurer une véritable animation préalable à la décision, afin d'impliquer le plus possible les habitants du quartier, avec une bonne représentativité de toutes les composantes de la population du quartier. Il s'agit donc de développer une méthode participative qui peut aller jusqu'à être complétée par de l'éducation permanente.
- ❖ La création de 30% d'espaces verts publics supplémentaires, d'au moins un jardin partagé et un espaces de convivialité dans chacun des 55 quartiers de Charleroi.
- ❖ De lancer des appels à projets « rues fleuries » et « espaces de biodiversité » à destination des citoyens.
- ❖ Le réaménagement progressif des rues et des espaces publics carolos. En effet ils prolongent les logements et contribuent à leur confort. Il est donc essentiel d'y garantir une meilleure sécurité, plus de propreté, plus de place pour les rencontres, les enfants et les poussettes, pour mieux intégrer et mieux régler le stationnement.
- ❖ L'installation de chauffages urbains non polluants.
- ❖ D'encourager les petits commerces de proximité.
- ❖ A l'image des « rues fleuries », développer le concept de « rue verte », visant à généraliser, au travers d'aménagement urbain (Trottoirs élargis, ralentisseurs, îlots verts, squares, etc.) les zones résidentielles (20km/h) dans les quartiers. Dans ce cadre, que la Ville étudie systématiquement la mise en place d'une « rue verte » sur demande d'au moins 20% des habitants d'une rue.
- ❖ Imposer la création de nouveaux espaces verts, de trottoirs élargis, de plantations dans les charges d'urbanisme des nouveaux projets d'urbanisation.
- ❖ Favoriser les matériaux durables, via le règlement communal d'urbanisme.

### Développer la participation citoyenne

Chaque citoyen est directement concerné par l'aménagement du territoire : lieux de résidence, de travail, espaces de loisirs, nouvelles constructions ou rénovations.

Cependant la majorité des citoyens entretiennent avec celui-ci une relation strictement réglementaire, alimentant ainsi une perception négative de cette politique. Il importe donc de faire partager par le plus grand nombre les principes de développement durable du territoire en améliorant l'information du citoyen et des demandeurs de permis afin de rendre les législations plus compréhensibles et abordables par chacun.

Concrètement, ECOLO propose :

- ❖ Etablir en collaboration avec les habitants le schéma directeur d'aménagement durable et définir avec eux, pour chaque quartier, la mesure phare de transition à mettre en œuvre.
- ❖ La création d'un guichet de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme permettant l'accès aux plans, schémas et règlements, etc. sur le site internet de la Ville de Charleroi.
- ❖ Encourager la consultation et la participation citoyenne par une information large et visible sur les projets publics ou privés lors des enquêtes publiques (réunions de présentation des projets importants, publication sur le site internet de la commune, etc).
- ❖ Donner un rôle effectif à la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM).

## Des quartiers durables pour la Ville de Charleroi

- ❖ Organiser avec les habitants des réunions de participation en dehors des procédures légales classiques (réunion d'information préalable aux enquêtes publiques...) sur les besoins et l'avenir de leur quartier, sur les orientations stratégiques de la commune.

## 2. Garantir un logement pour tous

Pour ECOLO, la priorité est d'assurer l'accès à un logement de qualité pour tous à un prix raisonnable. La commune dispose en effet de leviers fondamentaux en matière de logement et joue par ailleurs un rôle essentiel dans la mise en œuvre des politiques menées au niveau régional. De par sa proximité avec le citoyen et la connaissance fine de son territoire, elle constitue donc le maillon le mieux à même de cibler les actions les plus opportunes à déployer en matière de logement.

Charleroi manque de logements et beaucoup sont inadaptés, peu confortables et mal isolés. Nous pensons qu'il faut mobiliser les forces vives, tant publiques que privées et associatives, de Charleroi et d'au delà pour lancer un ambitieux plan de rénovation du logement à Charleroi en profitant de la rentabilité de la rénovation énergétique, grâce à des mécanismes tels que les Ecopacks ou le tiers-investisseur.

Concrètement, ECOLO propose de :

- ❖ Mettre en place un **guichet unique du logement** (inscriptions pour les différents types de logements publics et AIS, informations, primes, CPAS, ...) dans les différentes maisons communales, d'y développer une information active sur les prêts sociaux et les diverses mesures en faveur des citoyens.
- ❖ Dans ce cadre, mettre en place un Observatoire de l'habitat permettant d'établir un état des lieux descriptif de l'offre et de la demande en logements sur la ville; permettant également de poser un diagnostic correct de l'état de la situation en termes de logements publics et privés, de qualité, de loyers, etc. et émettant des recommandations nécessaires afin d'améliorer la politique du logement.
- ❖ Réaliser un inventaire tenu à jour des immeubles abandonnés et des logements inoccupés, qu'ils soient privés ou publics, contacter les propriétaires pour leur proposer une prise en gestion de leur bien via l'AIS et mettre en œuvre, le cas échéant, s'il n'est pas possible de trouver un accord avec le propriétaire, les sanctions en cas d'immeubles abandonnés, de logements inoccupés ou de logements insalubres (taxes et/ou amendes administratives). Ceci permettrait une mise sur le marché de logements supplémentaires ainsi qu'une amélioration du cadre de vie.
- ❖ Dans ce cadre, requalifier les immeubles de bureaux inoccupés en logement.
- ❖ Soutenir les expériences de relogement des personnes sans abri, en lien avec le Relais social.
- ❖ Dans le cadre du guichet unique, mieux informer les Carolos sur les possibilités de médiation en matière de conflits locatifs et éditer un « guide pour se loger » à destination des citoyens.
- ❖ Faire respecter les codes du logement et **lutter contre les marchands de sommeil**.
- ❖ Trouver un équilibre dans la gestion de la division des immeubles en favorisant une démarche qualitative : lutter contre la surdivision mais ne pas avoir de réglementations trop sévères afin de pouvoir diviser si les besoins ne sont pas rencontrés (personne isolée), si les circonstances le permettent et si cela apporte une plus value.
- ❖ Augmenter la maîtrise foncière de la commune grâce à l'activation du droit de préemption, le recours aux expropriations, la constitution de droits réels démembres.
- ❖ Lors de la rénovation d'un quartier, préserver la mixité sociale en augmentant l'offre de logements publics à finalité sociale.
- ❖ Prendre en compte la dimension écologique dans la réalisation, la rénovation et la gestion des logements publics (matériaux durables, performances énergétiques élevées).
- ❖ Etablir un plan « logement » global sur cinq ans, afin de se fixer des objectifs clairs et concrets. Evaluer ce plan à mi-parcours.

Dans le cadre de l'octroi de permis :

- ❖ Prévoir une information préalable obligatoire à la délivrance des permis d'urbanisme où sont explicités les possibilités et les avantages de la construction/rénovation écologique.
- ❖ Favoriser des logements avec des équipements collectifs (buanderie, garages...) et des espaces collectifs d'aires de jeux.
- ❖ Favoriser notamment les logements compacts, c'est-à-dire les logements denses dont les surfaces ne sont pas surdimensionnées.

- ❖ Anticiper les politiques régionales en exigeant le standard passif pour tout projet de nouvelles constructions et la basse-énergie pour la rénovation.

## La Sambrienne, moteur de la politique communale de logement

Concrètement, ECOLO propose de :

- ❖ Favoriser les partenariats public-privé en vue d'accroître le nombre de logements publics tout en favorisant le maintien du foncier dans le giron des pouvoirs publics via les mécanismes d'emphytéose, de droit de superficie, Community Land Trust... Le sol reste ainsi propriété publique (ou en co-propriété). Mettre en place une expérience-pilote de ce type.
- ❖ Proposer une typologie diversifiée de logements publics (petite/grande taille) adaptés aux besoins locaux, en étant particulièrement attentif à la problématique des familles nombreuses.
- ❖ Prévoir des logements accessibles aux personnes à mobilité réduite sur le territoire communal et augmenter le nombre de logements publics adaptables et adaptés (obligation de 30% minimum dans le cadre des prochains plans d'ancrage).
- ❖ Dans le cadre des opérations de vente de maisons individuelles par la Sambrienne, favoriser le recours au droit de superficie plutôt que la vente pure et simple.
- ❖ **Mobiliser les fonds de pensions publics et parapublics** afin de soutenir l'isolation des logements publics carolos au travers du mécanisme de tiers investisseurs.
- ❖ Développer l'Inhouse avec IGRETEC.

## La Sambrienne, moteur de convivialité et de mixité

Concrètement, ECOLO propose de :

- ❖ Faire du référent social (financé par la Région wallonne) un véritable acteur d'une mise en réseau de tous les partenaires de la commune (CPAS, associations diverses dans le domaine social, environnemental, sportif...) afin d'améliorer le quotidien de chacun en soutenant l'accompagnement social au sein de la SLSP et la qualité de vie de tous dans les quartiers en termes de propreté, de convivialité, de sécurité, de réductions des factures d'énergie... Avec la collaboration des acteurs de la commune, des projets peuvent être ainsi menés au sein des quartiers.
- ❖ Encourager, dans ce cadre, les partenariats locaux principalement entre acteurs qui ont un public commun.
- ❖ Développer entre eux une synergie cohérente et durable pour un accompagnement social de qualité.
- ❖ Privilégier la qualité du service à la quantité des services.
- ❖ Etablir, avec le référent social, un plan d'actions et d'objectifs notamment en termes de propreté et de sécurité des logements publics et de leur environnement immédiat.
- ❖ Pérenniser le poste de référent social au sein de la société au-delà de 2012.
- ❖ Disposer d'un service social étoffé au sein de la SLSP avec la prise en charge à la fois d'un accompagnement individuel des locataires et des candidats locataires et d'une dynamique collective et communautaire en collaboration avec les régies des quartiers (en référence à leur mission de développer des activités citoyennes au sein des quartiers sociaux).
- ❖ Inciter la Sambrienne à rendre ses logements sécurisés et décents en les remettant aux normes en matière de prévention incendie, d'électricité et d'économie d'énergie.
- ❖ Développer un programme pluriannuel d'entretiens et rénovations et une PGER (provision pour gros entretiens et rénovations) ambitieuse mais réaliste.
- ❖ Encourager La Sambrienne à rendre ses quartiers attractifs par :
  - des aménagements conviviaux et sécurisés (priorité aux usagers faibles, vitesse limitée à 30 km/heure, rues bien éclairées, plaines de jeux, parcs, potagers collectifs, etc.) ;
  - la motivation des locataires à participer à la vie du quartier, en collaboration avec le référent social, le CCLP et les personnes ressources locataires ;
  - le développement de la mixité sociale par l'attribution de logements au sein du même quartier à des ménages présentant des profils différents (génération, culture, etc.) ;
  - la diversité des activités au sein du patrimoine de la SLSP en favorisant l'installation et le développement de petits commerces, de bureaux etc. En rénovation, en construction ou simplement en changeant la destination d'un logement moyennant



quelques aménagements, favoriser la mixité au sein d'un immeuble/ quartier : (commerces de proximité, antennes d'institutions publiques, logements, salles communautaires) afin de faire revivre le quartier, faciliter l'accès aux premières nécessités (alimentaires, administratives, etc.) et limiter les déplacements.

## Faire de l'AIS une véritable Agence Immobilière Publique

Concrètement, ECOLO propose :

- ❖ Dans le cadre de l'inventaire sur les logements inoccupés, renforcer le rôle de l'AIS et en faire un coordinateur chargé de réunir les acteurs du logement carolo.
- ❖ Mettre en place une campagne de communication pour informer les propriétaires privés de la possibilité de mettre leurs biens en gestion via l'AIS.
- ❖ **Prendre en gestion publique les logements inoccupés.**
- ❖ Assurer une meilleure occupation des espaces sous-occupés en soutenant le développement de logements intergénérationnels, d'habitats groupés ou de logements solidaires (logements communautaires, habitat kangourou, etc.).
- ❖ Instaurer une prime à la réhabilitation des logements au-dessus des commerces et à la réalisation d'accès séparés. Prendre ces biens en gestion en cas d'inactivité des propriétaires.
- ❖ Faire usage des subsides régionaux disponibles pour l'acquisition et la rénovation des immeubles abandonnés.
- ❖ Mettre en place un plan de rénovation durable du bâti carolo en mobilisant une partie des fonds de pension et en ayant recours à la Banque Européenne d'Investissement.

### 3. Charleroi, ville pilote en matière d'énergie

Les hausses et variations spectaculaires des prix de produits pétroliers et gaziers montrent bien les tensions de plus en plus grandes qui existent entre l'offre et la demande en énergie. Ces tensions ne feront que s'accroître au fur et à mesure de l'épuisement des réserves qui touchera d'abord le pétrole, puis le gaz, l'uranium et plus tard le charbon.

Cette crise frappe les Carolos de plein fouet. Il est essentiel que la Ville montre l'exemple, conseille et aide la population pour faire des économies d'énergie et qu'elle s'engage dans un plan ambitieux : développer les énergies du 21<sup>ème</sup> siècle, les rendre accessibles à toutes et à tous et créer de nombreux emplois dans ce secteur.

En 2008, les ménages ont dépensé en moyenne 5,9 % de leurs revenus en énergie. Près de 9 % des ménages, disposant des revenus les plus faibles, dépensent plus du double de cette moyenne. Ces mesures doivent aider tous les citoyens à réduire leurs factures d'énergie en prenant en compte les moyens disponibles de chacun ; elles doivent par ailleurs rendre les choix écologiques moins chers. Cette vision intégrée des enjeux économiques, environnementaux et sociaux de la politique énergétique et de la lutte contre le réchauffement climatique différencie les écologistes des autres partis politiques.

Concrètement, pour que le pouvoir communal montre l'exemple, ECOLO propose de :

- ❖ Rationnaliser le parc immobilier de la Ville de Charleroi pour diminuer le nombre de bâtiments à chauffer, éclairer, etc.
- ❖ Réaliser, pour chaque bâtiment ainsi que pour l'éclairage communal, un audit énergétique et définir un planning d'investissement et des objectifs de réduction à atteindre pour diminuer la consommation d'énergie des bâtiments communaux de 30% durant la mandature.
- ❖ Définir un responsable énergie par bâtiment.
- ❖ Mettre en place un plan de mobilité du personnel communal et paracommunal pour réduire la consommation de carburant des employés communaux et paracommunaux.
- ❖ Introduire des clauses d'efficacité énergétique plus avancées que la Wallonie dans les cahiers spéciaux des charges pour les travaux et fournitures communales et paracommunales.
- ❖ Favoriser l'achat de véhicules électriques légers pour les services communaux et paracommunaux.
- ❖ Lancer un programme pluriannuel de rénovation ou démolition/reconstruction visant 100% d'écoles éco-rénovées/éco-construites en 2030 pour l'ensemble des écoles communales de l'enseignement fondamental.

Pour aider les habitants et propriétaires à réduire leur propre consommation d'énergie et produire des énergies renouvelables, ECOLO propose de :

- ❖ Mettre en place une cellule communale « économie d'énergie et énergies renouvelables » avec du personnel spécialisé (conseiller énergie, éco-passeur...), capable de faire des audits énergétiques rapides des maisons. L'objectif est de guider, de conseiller et d'aider prioritairement les habitants à consommer moins d'énergie et à bien profiter des primes régionales et fédérales existantes (FRCE, Ecopack...). Une équipe se spécialisera aussi dans les conseils pour trouver de meilleurs tarifs pour leur énergie, pour favoriser les achats groupés (combustibles, isolants, chauffe-eau solaire...) et les équipements en énergie renouvelable.
- ❖ Mettre en place un guichet unique du logement (inscriptions pour les différents types de logements publics et AIS, informations, primes, CPAS...) dans les différentes maisons communales. Dans ce cadre, développer une information active sur le soutien aux investissements économiseurs d'énergie et mettre les personnes intéressées en contact avec la cellule « économie d'énergie et énergies renouvelables ».
- ❖ Lancer un plan d'action en matière d'énergie dans chaque CPAS, prévoyant notamment un suivi individualisé des ménages précarisés, bénéficiaires ou non du CPAS, avec un accompagnement pour la mise en œuvre des solutions identifiées et leur proposer systématiquement la réalisation d'une mesure d'efficacité énergétique dans leur logement.
- ❖ Mettre en place des actions de sensibilisation spécifiques à l'attention des ménages précarisés (tuteurs énergie, tailleurs d'énergie).

- ❖ Réaliser des actions énergétiques par quartier ou par rue pour conseiller à l'isolation, aux énergies renouvelables (information, sensibilisation, achats groupés, coordination publique...) en lien avec la transformation en éco-quartier.
- ❖ Fixer des normes énergétiques ambitieuses dans le règlement communal d'urbanisme (nouvelles constructions passives, grosses rénovation très basse énergie).

### Adapter les réseaux énergétiques aux énergies renouvelables

Pour ECOLO, le développement des énergies renouvelables permettra aux ménages et entreprises carolorégiennes d'assurer eux-mêmes la production d'énergie renouvelable (chauffe-eau solaire, panneaux photovoltaïques, géothermie, cogénération à la biomasse et au gaz vert), de ne plus dépendre des fluctuations de prix des énergies fossiles. Au delà des mesures de soutien permettant à chacun, quels que soient ses revenus, d'avoir accès à cette production, il est nécessaire d'adapter les réseaux énergétiques. Ainsi, le réseau de distribution d'électricité devra dans certains quartiers être modifié pour supporter la production d'électricité verte décentralisée (photovoltaïque, cogénération...). Par ailleurs, le réseau de transport d'électricité devra être adapté pour alimenter les grandes entreprises très consommatrices directement par les grandes zones de production d'électricité renouvelables au niveau européen.

Il faut aussi rénover et développer le chauffage urbain et créer des quartiers à haute efficacité énergétique, en alliant réseau de chaleur et production d'électricité. La création de réseaux de plus petite taille au sein d'un ensemble de bâtiments doit aussi être encouragée et soutenue par la Ville de Charleroi.

Concrètement ECOLO propose :

- ❖ La rénovation et l'extension à l'ensemble de l'intra-ring du chauffage urbain existant et son alimentation progressive par des énergies renouvelables.
- ❖ Un programme d'investissements sur 30 ans visant le développement des réseaux de chaleur alimentés en énergie renouvelable (biogaz, chaudière bois, unité de gazéification de biomasse sèche, etc. ) et en chaleur résiduelle issue des processus des industries dans les quartiers de Charleroi pour lesquels une étude en aura démontré l'opportunité (quartiers denses, avec des habitations à rénover, des consommateurs de chaleur constants comme maisons de repos, entreprises alimentaires, coiffeurs, lavoirs ou autre). Là où le gaz n'est pas encore installé, privilégier le développement de réseaux de chaleur.
- ❖ Soutenir et informer les différents acteurs concernés sur les possibilités de création de petits réseaux de chaleur, par exemple pour un bloc de maisons ou des immeubles à appartements, en valorisant la production combinée d'électricité et de chaleur.
- ❖ Amener les promoteurs immobiliers à intégrer des moyens de production d'énergie renouvelable collectifs dans le cadre de leurs projets.
- ❖ Permettre aux producteurs de gaz renouvelable d'injecter leur production dans le réseau.

## 4. A Charleroi, on bouge malin

La ville est saturée par le trafic automobile. Le nombre croissant de voitures et de camions provoque des problèmes considérables de santé, d'engorgement, de saturation du réseau routier, d'insécurité, de bruit et d'inconfort dans nos quartiers. A Charleroi, les capacités routières et de stationnement constituent la principale emprise sur l'espace public, dégradant hautement le cadre de vie. De plus, le prix des carburants augmentant régulièrement, il est opportun d'offrir une alternative meilleure marché à la voiture.

Pour ECOLO, quatre défis sont à relever dans ce domaine :

- ❖ créer un réseau de transport en commun et de mobilité douce structurant et plus attractif que le réseau routier,
- ❖ rendre la route beaucoup plus sûre et apaisante,
- ❖ permettre la mobilité pour tous et plus particulièrement pour les personnes à mobilité réduite,
- ❖ bouger plus malin en favorisant les transports publics et les pratiques alternatives comme le vélo, le roller ou le covoiturage.

### Des transports en communs performants

Une mobilité durable passe notamment par des transports en commun performants organisés autour d'un réseau structurant desservant à haute fréquence les grands axes de pénétration et de circulation de la ville. Ils doivent aussi être appréciés des usagers, avec des correspondances efficaces entre train, tram, bus et reliant les zonings industriels.

Concrètement ECOLO propose :

- ❖ Le développement d'un réseau de transport en commun intégrant train, tram, bus, et mobilité douce et structurant le territoire dans un réseau express carolo (REC) et en réorganisant le réseau TEC classique et les cheminements piéton, cycliste et automobile autour de celui-ci.
- ❖ Développer des lignes de Métrobus sur sites propres, bus sur les axes structurants en complément aux lignes de trains et de trams, c'est-à-dire, à tout le moins sur les axes suivants : N5 au sud de Charleroi (gare du Sud, Boulevard Tirou, Couillet-Queue, Loverval, Nalannes-Bultia), Marcinelle (gare du Sud, avenue Mascaux, gare de Bomerée), Mont-sur-Marchienne (gare du Sud, avenue Paul Pastur, Musée de la Photographie, gare de Bomerée), Jumet (voir schéma de structure, avec extension jusqu'à la station Madeleine et la gare de Roux), le direct gare du Sud Aéroport-Aéropôle et la grande circulaire reliant entre eux les lieux de centralité présentés dans le schéma de structure (Couillet-Queue, Montignies-sur-Sambre Place, 4 Bras de Gilly, Jumet Station, Jumet Ballon, Roux, gare de Marchienne, Mont-sur-Marchienne, Marcinelle-Casier, Couillet-Queue).
- ❖ Valoriser à terme la ligne de métro vers le Cora, pour autant qu'une politique de densification soit effectivement menée autour des points d'arrêts et que le Grand Hôpital de Charleroi s'implante en bout de ligne.
- ❖ Mieux desservir les arrêts SNCB de Marchienne-au-Pont / Charleroi-Ouest / Lodelinsart / Couillet / Marchienne-zone / Roux et demander la réouverture de points d'arrêts à Ransart (nouvelle localisation), Bomerée (avec parking proche et correspondance avec les Métrobus) et Mont-sur-Marchienne (dans la perspective du développement d'activités sur le site Allard).
- ❖ Accélérer la mise en place des parkings de persuasion à proximité des gares, des nœuds multimodaux du réseau structurant et des grandes voies d'accès au centre ville pour favoriser le covoiturage et le transfert de la voiture vers le bus, le métro ou le train.
- ❖ Augmenter la cadence des City-Bus dans le cœur de la cité pour assurer un passage toutes les 10 minutes et repenser son parcours afin de desservir des parkings de persuasion en bordure du centre ville.
- ❖ Relooker les vieux trams et investir dans de nouvelles rames.
- ❖ Développer un vrai marketing TEC et une politique tarifaire attractive, avec notamment des correspondances gratuites avec le City-Bus.
- ❖ Améliorer la vitesse et les fréquences SNCB avec Bruxelles et améliorer les liaisons SNCB avec les grandes villes wallonnes et avec Paris (recommandations de l'étude Tritel).
- ❖ La reprise, par la Ville de Charleroi, des petites gares appartenant encore à la SNCB afin d'y développer des services de proximités et des espaces multimodaux dans les quartiers.

- ❖ Revaloriser l'usage de la voie d'eau et du chemin de fer pour le transport des marchandises. Dans ce cadre, aucune nouvelle route à 4 bandes n'est nécessaire, à l'exception d'une bretelle entre le R3 et la station multimodale de Charleroi-Châtelet.

## Déployer les modes de transport durable

Afin de s'assurer la pleine réussite des objectifs de mobilité verte, il est nécessaire d'impliquer, d'associer la population à l'élaboration des mesures précises, tant au niveau des quartiers que de l'amélioration des services de transports en commun.

Concrètement ECOLO propose de :

- ❖ Valoriser et créer dans tous les quartiers les infrastructures piétonnes (rues, places...), cyclistes (pistes ou bandes cyclables, mise en place des sens unique limités quartier par quartier), chemins réservés, aires de stationnement sécurisés aux gares, points d'arrêt principaux du TEC, maisons communales, centres sportifs, culturels, commerciaux...) et pour les transports publics (sites propres), en garantissant les meilleures conditions de circulation des usagers dits « faibles » et en tenant compte plus spécifiquement des enfants, des aînés et des personnes à mobilité réduite.
- ❖ Développer un plan communal cyclable (PCC) sur l'ensemble du territoire de la Ville de Charleroi pour amener la part des déplacements en vélos au dessus de la barre des 4%.
- ❖ Réserver des emplacements privilégiés pour les voitures partagées à proximité des gares et des arrêts principaux du TEC, dans les quartiers densément peuplés, et inscrire l'Administration communale comme membre des systèmes de voitures partagées (Cambio), dont les véhicules remplacent une partie du parc privé de la commune.
- ❖ Soigner les aménagements destinés à améliorer la vitesse et la régularité des transports en commun, aménager les abords de gares en offrant notamment une quantité suffisante de places de parking, ainsi que les arrêts de bus (abris, sièges, box sécurisé pour vélos...).
- ❖ Favoriser les projets de vélos partagés (tels que les Villo à Bruxelles ou les Vel'lib à Namur).
- ❖ Susciter, soutenir partout où cela se justifie, la coopération entre les travailleurs et leur entreprise en vue de mettre en place des services communs de mobilité (covoiturage, navettes...) répondant à leurs besoins.
- ❖ Favoriser le covoiturage en développant les parkings-relais ou en encourageant les projets de voitures à plusieurs (VAP).
- ❖ Favoriser l'implantation des entreprises et autres collectivités à proximité d'endroits bien desservis par les transports en commun.
- ❖ Mettre en place un projet crédible de plateforme multimodale visant à desservir les commerces de l'intra-ring.
- ❖ Réaliser un plan de déplacements pour le personnel communal et les visiteurs et rationaliser les déplacements des véhicules communaux et leur nombre, en faisant appel notamment aux voitures partagées.
- ❖ Favoriser l'usage du vélo par les employés communaux par l'acquisition de vélos électriques de service et l'octroi d'une indemnité kilométrique à ceux/celles qui se rendent au travail à vélo.
- ❖ Favoriser le stationnement de courte durée en voirie pour éviter les voitures ventouses et améliorer la rotation des visiteurs-acheteurs.
- ❖ Généraliser les parkings payants dans l'intra-ring et appliquer une redevance sur les parkings gratuits des grands centres commerciaux et à terme, transformer le ring en boulevard urbain donnant un accès direct aux parkings en ouvrage.
- ❖ Aménager une zone basse émission à l'intérieur de l'intra-ring, avec une vitesse limitée à 30 km/h et un accès très limité pour les poids lourds.
- ❖ Généraliser le concept de « rue verte » dans les quartiers.
- ❖ Consulter les habitants sur les questions de circulation locale.

## Sensibiliser les acteurs de l'école

Concrètement ECOLO propose de :

- ❖ Développer un plan de mobilité scolaire en priorité sur Charleroi et Gosselies faisant la part belle aux initiatives de transport doux (pédibus, vélo, etc.).

## Des quartiers durables pour la Ville de Charleroi

- ❖ Sensibiliser aux alternatives en matière de mobilité notamment au covoiturage en collaboration avec les associations de parents.
- ❖ Avoir recours aux formations spécifiques destinées aux enfants afin que chaque élève de 5<sup>ème</sup> primaire puisse obtenir son brevet de cycliste.
- ❖ Encourager les écoles et les soutenir dans la promotion de la mobilité douce et la mise en œuvre de différentes actions, notamment par l'instauration de cheminements pédestres et cyclistes protégés pour arriver vers chaque école.
- ❖ Organiser les abords d'école en vue de favoriser l'accès à pied et à vélo.

## 5. Un environnement de qualité

Notre qualité de vie est intimement liée à la qualité de notre environnement. Des législations parfois ambitieuses sont mises en place, à l'initiative de l'Union européenne, de l'Etat fédéral ou des Régions, et donnent parfois de très bons résultats. Néanmoins, notre environnement continue à se détériorer dans de nombreux domaines : la perte de biodiversité s'accélère, les émissions de gaz à effet de serre ne cessent d'augmenter dans certains secteurs (en particulier le transport), les nuisances sonores sont plus prégnantes que jamais, l'effet sur la santé des poussières fines dans l'air préoccupe de plus en plus le monde médical et les citoyens.

A leur niveau, les communes disposent de nombreux leviers pour amplifier les politiques menées et améliorer notre cadre environnemental. Une action publique forte en matière d'environnement est donc essentielle. C'est aussi au niveau local que le citoyen peut concrètement devenir acteur de l'amélioration de son environnement. C'est dans la commune, le quartier, qu'une prise de conscience peut naître, qui débouchera sur une participation souvent suivie d'actions locales, indispensables pour compléter utilement l'ensemble des dispositifs mis en place par l'Union européenne et les Régions pour restaurer la qualité de l'environnement.

Concrètement ECOLO propose de :

- ❖ Développer et renforcer le recours à la médiation dans le traitement des problèmes d'environnement en synergie avec la cellule médiation des quartiers.
- ❖ Intégrer le développement durable dans le contenu des permis d'environnement des entreprises, et assurer un suivi et une animation des comités d'accompagnement liés aux entreprises les plus polluantes indépendante du Collège communal.
- ❖ Soutenir les entreprises pour qu'elles deviennent plus vertes : engagement d'un facilitateur pour leur intégration dans les quartiers, développement d'éco-zonings, actions vers les commerces (déchets, énergie)...
- ❖ Réaliser les actions proposées dans le bilan carbone, après l'avoir complété d'audits énergétiques si nécessaire.
- ❖ Détailler et rendre publics certains cadastres locaux en complément aux outils mis en place au niveau régional : état des sols, bruit, antennes GSM et WIMAX, établissements soumis à permis d'environnement, récupérateurs et recycleurs de déchets..., en localisant également les projets et équipements positifs pour l'environnement (parcs à conteneurs, sites collectifs de compost, stations Cambio, parkings vélo) le recensement des sites de grand intérêt biologique (SGIB) et l'évaluation des principaux services écosystémiques...).
- ❖ Favoriser la consommation de l'eau de distribution, à la maison mais aussi dans l'Horeca, les espaces publics ou les écoles via des fontaines à boire.
- ❖ Améliorer la qualité de l'air, principalement au niveau des particules fines causées par les véhicules diesel, notamment en diminuant la pression automobile, en généralisant les zones 30 et en développant une zone de basse émission dans l'intra-ring ainsi que des chauffages urbains aux endroits intéressants.
- ❖ Intégrer les critères sociaux et environnementaux dans les cahiers de charges des marchés publics passés par les communes.
- ❖ Utiliser des produits et matériaux sains (nettoyage, entretien des espaces verts, peintures, papier recyclé...) dans tous les services et bâtiments communaux, particulièrement dans les crèches et les écoles.
- ❖ Concevoir et aménager des espaces publics où l'utilisation du béton est réduite (remplacé par de la végétation et de l'herbe) notamment pour limiter l'imperméabilisation des surfaces.
- ❖ Délivrer des permis d'environnement en favorisant au préalable une réelle concertation entre les demandeurs de projets et les riverains concernés. Les enquêtes publiques bénéficieront de la meilleure publicité possible. Pour des dossiers importants, des consultations populaires seront organisées. A titre d'exemple, il est important d'imposer la couverture des installations de traitement de déchets trop souvent à ciel ouvert.
- ❖ Nettoyer les terrains inoccupés et décontaminer les sols pollués pour rendre de nouveau disponibles et agréables les trop nombreuses friches industrielles et urbaines.

## Charleroi plus propre, plus sûre

Assurer la propreté dans les rues commerçantes et dans tous les quartiers de la ville rendra la ville plus belle et plus sûre. Les rues sont trop souvent sales. Un changement radical est nécessaire pour inverser la tendance : actions de sensibilisation des parents et des enfants, renforcement des services communaux de nettoyage des rues et des lieux publics pour un entretien régulier via notamment le retour des cantonniers dans les quartiers, espaces adaptés aux déjections canines en suffisance, lutte contre les dépôts clandestins et renforcement du service des sanctions administratives pour ceux qui salissent les lieux publics. Il faut aussi imposer un espace poubelle commun dans les maisons divisées en plusieurs logements individuels. L'agent de quartier doit aussi jouer un rôle de prévention.

Concrètement ECOLO propose :

- ❖ La réorganisation et le regroupement du Service Propreté et du Service Voirie de la Ville de Charleroi sur base des quartiers ou de groupe de quartiers.
- ❖ Un passage hebdomadaire des « gloutons » dans chacune des rues de la ville de Charleroi.
- ❖ Un nettoyage quotidien des rues commerçantes de Charleroi aussi bien en centre ville qu'en périphérie.
- ❖ Le passage au moins une fois par mois d'une balayeuse dans chacune des rues de la ville.
- ❖ Des campagnes de sensibilisation fréquentes.
- ❖ Le renforcement du service chargé de sanctionner ceux qui salissent la voie publique et qui commettent des incivilités environnementales, et comme sanction infliger des travaux d'intérêt général de nettoyage des espaces publics.
- ❖ Imposer un espace poubelle commun dans les meublés.
- ❖ Donner un statut et une visibilité aux agents de propreté.
- ❖ Organiser des opérations propreté avec les riverains et amplifier le concours des Propys d'Or.
- ❖ Créer des collaborations avec la population pour le nettoyage de leur quartier et impliquer les habitants dans la qualité de leur quartier, par les trottoirs et parcs fleuris, les jardins partagés, les actions collectives de nettoyage de printemps avec l'aide du personnel communal.
- ❖ La mise en place d'une équipe d'intervention et de réparation rapide des voiries (trous, avaloirs, etc...).

## Charleroi ville zéro déchet

La prévention et la récupération des déchets en vue de les réutiliser doivent avoir priorité sur l'élimination et l'incinération des déchets. Pour les particuliers et le secteur des cafés et restaurants, la récupération des déchets organiques est une priorité (conteneurs à déchets organiques, notamment près des immeubles) et doit être assez fréquente pour permettre une amélioration du confort des personnes qui vivent en appartement. Elle nécessite plus de main d'œuvre que l'incinération et offre à du personnel peu qualifié l'opportunité d'un travail plus responsabilisant. La bio-méthanisation est en outre une source d'énergie renouvelable tout comme la biomasse et la cogénération de chaleur et d'électricité. Nous proposons la suppression de la taxe forfaitaire sur la salubrité, qui ne favorise pas les comportements respectueux de l'environnement et qui pénalise fortement les petits revenus. La Ville doit aussi coordonner et organiser des systèmes de récupération performants pour toutes les catégories de petits déchets dangereux. Ceux qui n'ont pas de voiture pourraient bénéficier de l'enlèvement gratuit des encombrants et des déchets spéciaux (peintures par exemple) à domicile. Nous proposons aussi d'installer des ressourceries gérées par l'économie sociale dans les parcs à conteneurs afin d'organiser la réutilisation d'une partie importante des encombrants.

Concrètement ECOLO propose :

- ❖ La suppression de la taxe forfaitaire de salubrité publique et son remplacement par un paiement proportionnel à la quantité de déchets produits.
- ❖ La réduction des déchets produits par l'Administration communale par une nouvelle politique d'achat et par la mise en place du tri sélectif (papier-cartons, bouteilles en verre, PMC, déchets de cuisine et de nourriture...), pour permettre la réutilisation ou le recyclage, et diminuer les coûts à charge de la population. Soutenir les entreprises pour qu'elles adoptent aussi une telle démarche.
- ❖ Le ramassage sélectif des déchets organiques en conteneurs individuel et collectif pour les immeubles à appartements.



- ❖ Le développement des poubelles à puces individuelles et collectives.
- ❖ La création de points de dépôts pour la ressourcerie/donnerie gérée par l'économie sociale dans chacun des parcs à conteneurs.
- ❖ Le ramassage gratuit des encombrants, par la ressourcerie, pour les personnes à mobilité réduite et ceux qui n'ont pas de voiture.
- ❖ La création d'un réseau entre commerçants d'une même rue ou d'un même quartier afin de gérer collectivement la problématique des déchets et des collectes sélectives, et la collecte sélective en soirée sur le centre ville.
- ❖ Favoriser les bulles à déchets et des poubelles collectives enterrées.
- ❖ Promouvoir les sacs en papier chez les commerçants plutôt que les sacs en plastique.
- ❖ Généraliser les poubelles publiques de tri sélectif.
- ❖ Augmenter le nombre de types de déchets collectés sélectivement dans les parcs à conteneurs.
- ❖ Instaurer progressivement la consigne des verres en plastique dans les manifestations culturelles, folkloriques et sportives.

### Charleroi, ville plus verte

Nous proposons d'améliorer l'image verte de la ville, surtout dans les quartiers, afin d'y rendre la vie plus agréable et de donner l'impression que la campagne est revenue en ville. Cela demande une politique bien coordonnée pour mettre en place un maillage vert très visible, et restaurer le caractère de nature libre qui manque à certains quartiers, surtout près des zones industrielles. Nous voulons donc augmenter la surface d'espaces verts accessibles au public de 30% par la création de jardins partagés et de territoire « enfants admis » dans chaque quartier en profitant des terrains inoccupés, développer et aménager des espaces verts accessibles aux petits, des terrains d'aventure ou plaines de jeux, des jardins collectifs (pour jeunes et moins jeunes), assurer une plus grande biodiversité (respect des espèces locales, fauche tardive, gestion plus naturelle...), préserver les terrils et les petits bois existants.

Concrètement ECOLO propose :

- ❖ La réorganisation du service d'entretien des espaces verts sur base des quartiers ou de groupe de quartiers ainsi que le développement de partenariat avec des entreprises d'économie sociale.
- ❖ L'aménagement des espaces verts existants pour plus de convivialité et la mise en place, dans le cadre d'un PCDN renforcé, d'un schéma de développement des espaces verts (plan pluriannuel de création de nouveaux espaces verts).
- ❖ D'augmenter la surface des espaces verts accessibles au public de 30%, en particulier dans les quartiers densément peuplés, via des projets participatifs avec les riverains.
- ❖ L'instauration d'un maillage de petits espaces de réserves naturelles au sein de chaque quartier et le développement d'un maillage de zones naturelles vertes et bleues notamment pour ramener espaces verts et zones aquatiques en milieu urbain. Le huit bleu/vert proposé dans le projet de schéma de structure devra dans ce contexte absolument être complété de radiales de pénétration du maillage vert et bleu vers le centre ville pour maintenir et accentuer l'image verdurée de Charleroi et rendre le cadre de vie quotidien des habitants plus naturel.
- ❖ La gestion écologique des espaces verts en supprimant l'utilisation de pesticides et herbicides et y favoriser la plantation d'espèces végétales locales.
- ❖ La formation des agents d'entretien des espaces verts aux techniques alternatives.
- ❖ Le développement des jardins, potagers, vergers et composts collectifs, y compris dans de petits espaces (terrasses, trottoirs, coin de rue...).
- ❖ Dans ce cadre, la mise à disposition dans chaque quartier d'au moins un terrain communal à des groupements de citoyens souhaitant développer des projets de jardins partagés. Prévoir un budget participatif à cet effet afin de lancer des appels à projets.
- ❖ La mise en place d'une méthode rigoureuse de gestion de l'environnement sur le principe de l'amélioration continue « planifier, mettre en œuvre, contrôler, adapter » au travers d'un système de gestion environnementale certifié, tel que ISO 14.000 ou mieux EMAS.
- ❖ La création d'un concours « biodiversité » à l'instar du concours façade fleurie ou Propys d'Or.

Ecolo propose également de faire de l'asbl « Charleroi-Nature » un outil d'animation, de promotion et de sensibilisation à l'environnement à destination de l'ensemble des Carolos petits et grands et de

renforcer ses moyens humains et financiers, de développer son activité, en partenariat avec les associations locales, en mettant en place un service éco-citoyen chargé notamment d'entrer en contact avec les habitants pour :

- ❖ Promouvoir les gestes et les choix de consommation et de produits qui réduisent l'empreinte écologique.
- ❖ Favoriser le compostage par la formation au compostage à domicile.
- ❖ Développer les possibilités de compostage collectif ou communal.
- ❖ Promouvoir les parcs & jardins au naturel et assurer des cours de jardinage vert.
- ❖ Promouvoir les plantations à front de rue et autour des arbres d'alignement.
- ❖ Informer sur l'installation de toitures et façades vertes.
- ❖ Faciliter l'émergence de projets de quartiers verts.
- ❖ Sensibiliser et éduquer à l'utilisation rationnelle de l'eau.
- ❖ Mieux informer et sensibiliser les ménages aux rejets de leurs eaux ménagères et aux risques de l'incinération des déchets à domicile.
- ❖ Faire connaître les alternatives à l'usage des pesticides.
- ❖ Communiquer positivement par rapport à la prévention des déchets, au tri et au recyclage.
- ❖ Susciter et soutenir les démarches éco-citoyennes des écoles, des groupements, des entreprises.
- ❖ Créer un site internet coopératif sur l'amélioration de l'environnement local.
- ❖ Mettre en place et tenir à jour un site internet reprenant l'ensemble de ces informations en donnant la possibilité à tout citoyen intéressé d'y accéder directement dans un local de la commune.
- ❖ Editer une brochure « Mon jardin au naturel » à destination des habitants de Charleroi.

### Réduire les pollutions électromagnétiques

Concrètement ECOLO propose de :

- ❖ Revenir autant que possible aux connexions filaires en lieu et place du WIFI et téléphone DECT dans les bâtiments qui dépendent de la commune particulièrement dans les crèches, les écoles, les maisons de repos, les hôpitaux, mais aussi les locaux de l'Administration communale ou du CPAS.
- ❖ Consacrer le principe de précaution comme base de la politique en matière de protection de la santé tant pour les anciennes antennes que pour l'installation de nouvelles ainsi que pour tous les systèmes de communication par ondes.
- ❖ Etre attentif au respect de la norme d'exposition régionale et plaider auprès de la Région pour l'adoption d'une norme d'exposition inférieure à 5 mW/m<sup>2</sup> (+/- 1,3 V/m) à tout moment, à l'intérieur des lieux de vie.

## 6. Favoriser l'accès à une alimentation durable

Nous nous nourrissons quotidiennement et participons ainsi à un système agroalimentaire complexe qui façonne le monde autant qu'il nous construit. De la terre à l'assiette, le chemin croise une large série d'enjeux touchant à la culture, la santé, l'environnement, l'économie, la solidarité, les relations Nord-Sud ...

Pour les écologistes, l'objectif est de permettre l'accès de tous à une alimentation de qualité, respectueuse de la santé, produite dans des conditions préservant l'environnement et garantissant un revenu correct aux producteurs. Même les communes urbaines, importatrices de produits alimentaires, peuvent jouer un rôle important pour favoriser l'émergence de systèmes agro-alimentaires écologiques. A l'autre bout de la chaîne, on constate aussi une dégradation des habitudes alimentaires et l'apparition ou l'augmentation des problèmes de santé liés à une consommation excessive et/ou déséquilibrée, notamment dans les milieux précarisés.

La Ville de Charleroi, au travers de ses politiques, peut contribuer à améliorer la santé de ces concitoyens ainsi que les relations entre les consommateurs carolos et les agriculteurs de la région.

Concrètement, ECOLO propose de :

- ❖ Inclure systématiquement l'alimentation durable dans les marchés publics communaux et paracommunaux et faire de l'alimentation durable, la norme. Mettre à la disposition des gestionnaires de cantine les moyens nécessaires à la transition (encadrement, cahiers des charges types, guides pratiques, collaborations avec le monde associatif...).
- ❖ Encourager la réduction de la consommation de viande, en diminuant les grammages dans les menus des cantines, ce qui dégage des moyens pour assurer la transition vers l'alimentation durable.
- ❖ Créer un droit au repas sain et quotidien pour tous les enfants en offrant la possibilité, dans toutes les écoles, d'obtenir un repas équilibré, sain et de qualité, tenant compte des saisons et à petit prix. Dans ce cadre prévoir un soutien pour les familles à faibles revenus.
- ❖ Donner à tous, dans les écoles ou autres lieux publics, un accès permanent à l'eau potable et remplacer la vente de sodas dans les écoles par des produits plus sains (jus de fruits).
- ❖ Sensibiliser les enfants des écoles à l'agriculture (visites à la ferme, animations, tables rondes agriculteurs-habitants...)
- ❖ Veiller à ce que les programmes de transition visant à promouvoir une alimentation durable et de qualité à l'échelle communale soient accessibles aux cantines des CPAS ainsi qu'aux organismes fournissant des repas à domicile aux personnes fragilisées.
- ❖ Soutenir le développement de Groupes d'achat collectif (GAC) ou de Groupements de soutien à l'agriculture paysanne (GASAP) en mettant un local à leur disposition, en faisant connaître leur existence ou en prenant l'initiative de lancer une dynamique locale en ce sens.
- ❖ Pour les événements organisés par la commune, veiller à ce que les fournitures alimentaires intègrent des critères de durabilité.
- ❖ Organiser des formations à une alimentation durable bon marché, en utilisant des produits sains et de saison.

### Encourager et soutenir le maraîchage individuel, collectif ou pédagogique

Concrètement, ECOLO propose de :

- ❖ Promouvoir les potagers collectifs ou les jardins groupés, espaces privilégiés de lien social entre voisins et intergénérationnel mais aussi de lien avec la terre et l'alimentation, en réalisant d'abord un inventaire des zones susceptibles d'y être affectées, et en mettant à disposition des citoyens l'équipement minimal pour leur culture.
- ❖ Intégrer les potagers solidaires et l'alimentation durable dans les Plans de cohésion sociale.
- ❖ Développer les potagers, les mares, les vergers, les ruchers à vocation pédagogique, tant pour les enfants que pour les adultes, parce qu'ils sont des lieux d'apprentissage des espèces locales, des rythmes naturels, du jardinage écologique.
- ❖ Mettre sur pied un potager communal de démonstration, en collaboration avec les écoles et le monde associatif.

- ❖ Encourager la création d'Entreprise de Formation par le Travail (EFT) ou d'Organismes d'Insertion socioprofessionnelle (OISP) dans le domaine du maraîchage et de l'apiculture.

### Intégrer l'alimentation de qualité dans les activités commerciales, culturelles et touristiques

Concrètement, ECOLO propose de :

- ❖ Associer le secteur Horeca et les acteurs locaux pour valoriser les productions locales et l'alimentation durable.
- ❖ Sensibiliser le secteur Horeca à l'alimentation durable et valoriser les initiatives prises en ce sens par ces acteurs.
- ❖ Assurer la représentation et la mise en valeur de la production agricole locale lors d'événements communaux.
- ❖ Réserver un espace privilégié sur tous les marchés hebdomadaires pour les producteurs locaux et les produits de l'agriculture paysanne locale.